

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2017-77

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 décembre en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 8 décembre 2017.

- VU** le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;
VU le décret n°2017-371 du 21 mars 2017 modifiant le décret n°2014-1680 du 30 décembre 2014 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et d'établissements « Université Sorbonne Paris Cité » ;

Point de l'ordre du jour : 1^{ère} Partie - P1 – Construction d'une nouvelle université

Exposé de la décision :

La ComUE Université Sorbonne Paris Cité (USPC) a été autorisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par le Commissariat général à l'investissement (CGI) à déposer un nouveau projet d'initiative d'excellence (IDEX) qui sera évalué au premier trimestre 2018 par le jury international.

La trame du dossier de candidature a été fournie par l'ANR et impose un certain nombre de contraintes en termes de langue (anglais), de taille (moins de 40 pages) et de structure du document (plan et taille des différentes sections). La date limite de dépôt du dossier est le 18 décembre à 13h00.

Le Conseil d'administration de l'Université Paris Descartes a pris connaissance du dossier IDEX et de l'ébauche des statuts qui sera jointe.

Il en approuve les grandes orientations, autorise la ComUE USPC à déposer ce dossier IDEX auprès du CGI, et autorise le Président de l'Université Paris Descartes à poursuivre les échanges avec les partenaires en vue de finaliser le dossier pour sa présentation auprès du jury international en mars 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 33 Abstentions : 1 Votes exprimés : 32 Contre : 10 Pour : 22</p>

Fait à Paris, le 22 décembre 2017

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le :

Transmis au Recteur le :

22 DEC. 2017

22 DEC. 2017